



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL**

**SEANCE DU 28 mai 2001**

Conseillers en exercice : 45

Votants : 45

Convocation du Conseil Municipal :  
le 16 mai 2001

Affichage du Compte-Rendu Sommaire :  
le 29 mai 2001

**Acquisition de terrain - propriété INGUENEAU sise rue des Ors**

[\[Annexe\]](#)

**Président :**

M. Bernard BELLEC, Maire

**Présents :**

*Adjoints :*

Mme Françoise BILLY, M. Alain BAUDIN, M. Gérard NEBAS, Mme Nicole GRAVAT, M. Gilles FRAPPIER, Mme Jeanine BIMES, M. Guillaume JUIN, Mme Françoise HALAT, M. Paul SAMOYAU, Mlle Fabienne RAVENEAU, M. Luc DELAGARDE, M. Joël RENOUX, M. Rodolphe CHALLET

*Conseillers :*

M. Jacques LAMARQUE, Mme Andrée CHAREYRE, M. Robert PLANTECOTE, Mme Danièle GANDILLON, M. Michel GENDREAU, Mme Catherine REYSSAT, Mme Annie COUTUREAU, Mme Marie-Edith BERNARD, Mme Madeleine CHAIGNEAU, M. Rémy LANDAIS, M. Bernard JOURDAIN, Mme Isabelle RONDEAU, Mme Valérie UZANU, Mme Nathalie HIBERT, M. Amaury BREUILLE, Mme Jacqueline LEFEBVRE, M. Franck GIRAUD, M. Dominique GUIBERT, Mme Elisabeth BEAUVAIS, Mme Claudie LAROCHE, M. Marc THEBAULT, Mme Michelle LE FRIANT, M. Jean-Louis EPPLIN

**Secrétaire de séance :** Rodolphe CHALLET

**Excusés ayant donné pouvoir :**

Mme Geneviève RIZZI donne pouvoir à M. Bernard BELLEC.  
Mme Catherine DEGUERCY donne pouvoir à M. Rémy LANDAIS.  
M. Gérard ZABATTA donne pouvoir à Mme Andrée CHAREYRE.  
M. Michel PAILLEY donne pouvoir à Mme Nicole GRAVAT.  
Mlle Karen NALEM donne pouvoir à M. Rodolphe CHALLET.  
M. Alain GARCIA donne pouvoir à M. Marc THEBAULT.  
Mme Christabelle CHOLLET donne pouvoir à Mme Jacqueline LEFEBVRE.  
M. Stéphane TRONEL donne pouvoir à Mme Elisabeth BEAUVAIS.

**Excusés :**

DELIBERATION D2011902001

**CONSEIL MUNICIPAL DU 28 mai 2001**

**Urbanisme & Affaires Immobilières**

**Acquisition de terrain - propriété INGUENEAU sise rue des Ors**

Monsieur Gilles FRAPPIER, Adjoint au Maire, expose :

Mesdames et Messieurs,

Sur proposition du Maire

Après examen par la Commission Générale,

Dans le cadre des acquisitions à réaliser pour une nouvelle opération d'urbanisme dans le secteur des Nardouzans jusqu'à la rue des Ors, nous avons contacté M. INGUENEAU propriétaire de la parcelle cadastrée section IA N°66, d'une superficie de 6a 06ca . Les conjoints INGUENEAU ont accepté de céder leur bien à la Ville de NIORT moyennant le prix de 3 200F(soit 5,82 F/m²). Le prix de cette acquisition est conforme à l'avis du service du Domaine.

Il est demandé au Conseil Municipal de bien vouloir :

- approuver l'acquisition ci-dessus mentionnée et qui a fait l'objet d'une promesse de vente ;

- autoriser le Maire ou l'Adjoint Délégué à signer l'acte notarié à intervenir qui sera dressé par Maître MURRIS, notaire à NIORT. Tous les frais relatifs à cette acquisition seront supportés par la Ville de NIORT et imputés au chapitre 908 8241 – article 2111 du Budget.

### **LE CONSEIL ADOPTE**

Pour :	45
Contre :	0
Abstention :	0
Non participé :	0

Pour le Maire de Niort  
Bernard BELLEC  
L'Adjoint Délégué

Gilles FRAPPIER

[Ordre du jour](#)